

A&M

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 €

Immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 977720663

Siège social : 162 RUE Paul Vaillant-Couturier, 92000 Nanterre

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 10/07/2024, la totalité des associés de la société A&M réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- la continuation de l'activité malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Résolution 1 - Continuation de l'activité

Leprésente le bilan de la Société pour l'exercice clos en date du 31/12/2023 et préalablement approuvé par L'unanimité des associés, qui fait apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

L'unanimité des associés décide, conformément aux dispositions des statuts de la société et à celles de l'article L 225-248 du Code de Commerce, de poursuivre l'activité de la Société sans prononcer sa dissolution.

Résolution 2 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Nanterre, le 10/07/2024

Nom et signature du président de la société :

mebarki

MEBARKI ABDELLAH

Nom et signature des tous les associés de la société :

Trarce
mahammadou
provis